

1 Partager son travail, ses œuvres pour être utile à d'autres

Ce sont des développeurs qui ayant créé des programmes pour leur propre besoin ont choisi de les partager. Ce qui leur était utile pouvait être utile à d'autres. C'était le début des logiciels libres, permettre à d'autres de réutiliser ce qui avait déjà été développé

Les logiciels libres se définissent maintenant par quatre libertés.

On peut comparer à un gâteau et sa recette

0 Liberté d'UTILISER le logiciel

Vous avez le droit d'utiliser le logiciel comme bon vous semble. Il n'y a pas de restriction d'usages, de jetons, de clé, de date butoir, de versions obligatoires.



Vous pouvez manger votre gâteau avec les doigts ou avec une fourchette, par petit bout ou tout le gâteau d'un seul coup, commencer le dimanche et le finir dans la semaine. C'est vous qui choisissez.

1 Liberté de COPIER le logiciel

Vous pouvez dupliquer et diffuser le logiciel autant de fois que nécessaire. Vous n'êtes pas limité dans le nombre de licences installées. Vous pouvez installer votre logiciel préféré chez votre grand-mère, votre tonton, vos amis...



Vous pouvez en faire pour tout votre quartier

2 Liberté d'ÉTUDIER le logiciel

Vous avez accès au code source, utile pour les développeurs. Permet de comprendre le fonctionnement, de réutiliser une partie du développement, de décrypter les formats d'échange utilisés, de recompiler le programme pour le faire fonctionner sur un autre matériel.

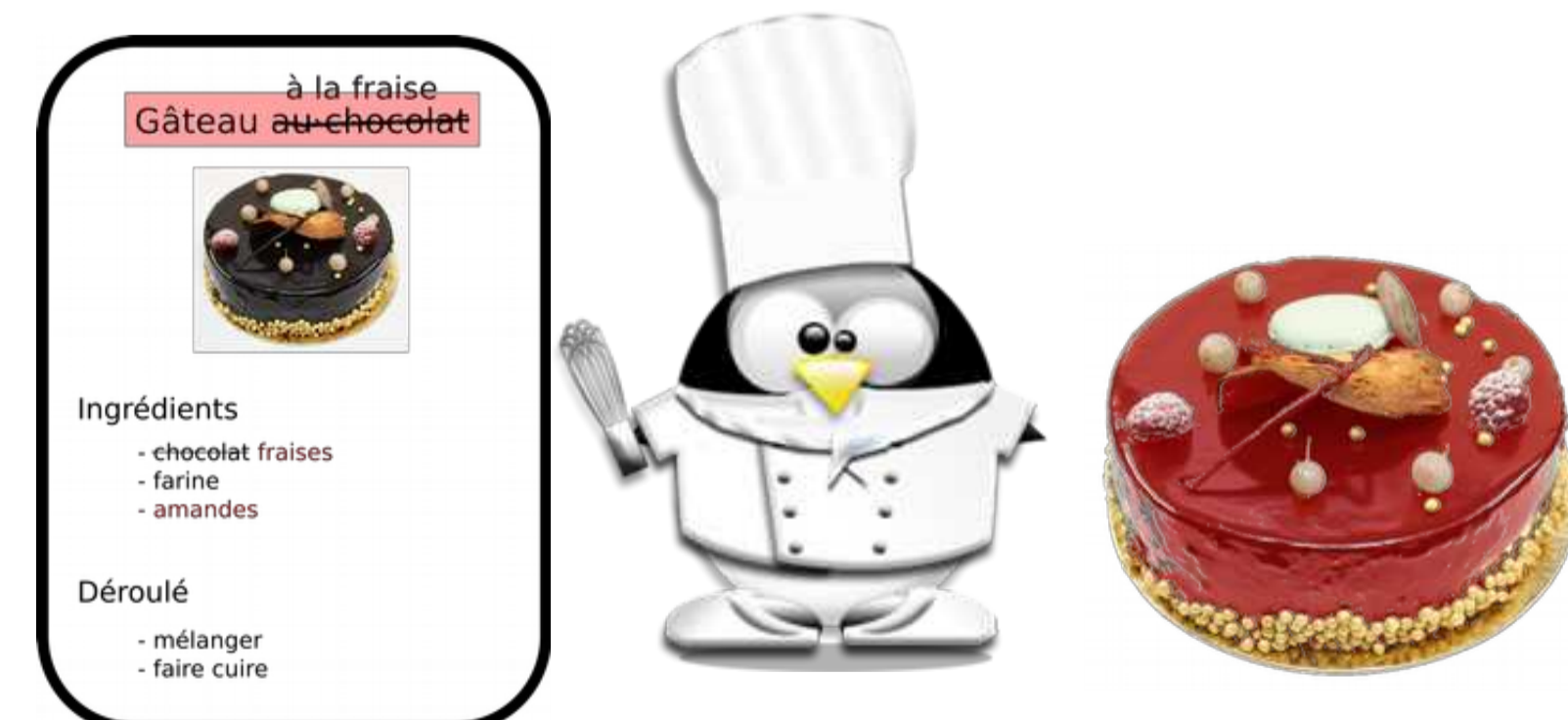


La recette est prévue pour 4, mais vous avez invité des amis.

Lire la recette vous permet d'adapter les proportions et de faire un gros gâteau pour vos amis gourmands.

3 Liberté de MODIFIER le logiciel

L'accès aux sources permet la modification du programme. Cette liberté est fondamentale pour rester indépendant des choix d'un éditeur, qui peut avoir des contraintes, voire des intérêts, éloignés des vôtres.



Le pâtissier peut préférer le chocolat, il a une plantation en Amérique latine, mais vous préférez les fraises de votre jardin.

Il y a souvent confusion entre libre et gratuit. Un logiciel libre est presque toujours gratuit, un logiciel gratuit n'est pas forcément libre. Exemple : Un éditeur fournit un logiciel gratuit qui est une version allégée d'un logiciel plus puissant. C'est une pratique commerciale, qui doit vous amener à acheter la version complète. Ce n'est pas un logiciel libre. Il ne respecte pas les quatre libertés

